



Fédération S.E.P.A.N.S.O. LANDES

Société pour l'Etude, la Protection et l'Aménagement de la Nature dans le Sud-Ouest (Landes)
1581 route de Cazordite, 40300 CAGNOTTE

De la Nature et des Hommes

www.sepanso40.fr



Cagnotte, le 30 septembre 2020

Nos questions et observations

A propos du dossier de plan d'épandage de la Plateforme Aquitaine Compost de Cestas

Nous constatons une nouvelle fois que les distances entre la plateforme et les parcelles sur lesquelles seront épandus les produits provenant de cette plateforme sont très importantes. Dans le dossier il est écrit : « *Certains agriculteurs du plan d'épandage se sont désistés au cours des dernières années, le parcellaire agricole initial a changé* » (Étude, page 9)

- Pour quelle(s) raison(s) ces agriculteurs ont-ils renoncé à accepter les épandages sur leurs parcelles ?
- Est-ce qu'il s'agit d'agriculteurs qui choisissent de produire des végétaux certifiés bio ?
- Pourquoi certaines parcelles sont-elles si éloignées de Cestas ?

En ce qui concerne les effluents, vu le très faible pourcentage de matières sèches, il est évident que leurs épandages doivent être réalisés très près de Cestas (tableau en page 69 : Cestas et Le Barp). D'ailleurs l'étude mentionne à la page 16 : « *Les effluents présentent un intérêt léger pour les apports d'azote et de potasse ; un effet hydrique intéressant pour les cultures* ». Il est clair que leur intérêt agronomique est faible. « *La dose d'épandage est envisagée en plusieurs lames d'eau successives pour un cumul de 20 mm soit une dose d'apport finale moyenne annuelle de 200 m³/ha avec un retour biennal sur les parcelles.* ».

Comment faut-il comprendre cette phrase ? Comment peut-on apprécier ce qui est épandu avec une tonne à lisier (Étude, page 88)

En ce qui concerne les composts, il est écrit : « *Le recyclage agricole constitue la filière technico- économique la plus adaptée.* » (Étude, page 27). Nous n'avons pas trouvé la justification de cette affirmation.

Quels sont les coûts induits pour la production, pour la maintenance des matériels et pour les transports ?

En ce qui concerne la gestion des composts : Il est écrit : « *Le compost PE (produit stabilisé et hygiénisé) sera livré en bout de parcelle pour des dépôts courte durée avant épandage agricole.* » (Étude, page 32). L'expression « courte durée » surprend la SEPANSO qui préférerait une valeur numérique en jours ; la SEPANSO conteste ce qui est écrit un peu plus loin : « *La durée maximale ne doit pas dépasser un an...* ». Normalement, sauf conditions météorologiques exceptionnelles, en fonction de son plan d'assolement, un agriculteur doit pouvoir épandre rapidement ses composts.

Il faut donc revoir « la durée maximale » de stockage de compost au champ pour réduire celle-ci.

Bien que la réglementation autorise l'épandage de matières fertilisantes sous certaines conditions, la SEPANSO espère que ce plan évitera cette situation.

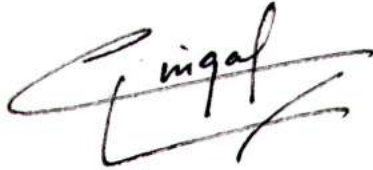
En ce qui concerne le suivi et autosurveillance des épandages, la SEPANSO souhaite savoir si les analyses de sols (avant épandage et suivis des épandages) sont communiquées ou mises à disposition des services de l'État.

Un retour d'expérience exposant bien une situation, est-ce que des données du plan d'épandage précédent n'auraient pas été très utiles pour éclairer les curieux ?

Les données fournies dans les annexes ont été appréciées.

Bien que je connaisse un peu la Gironde et surtout la Saintonge où j'ai vécu, je m'en tiens au champ géographique pour lequel la SEPANSO Landes est compétente.

Sentiments distingués.

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Cingal', with a large, stylized flourish extending from the end of the name.

Georges CINGAL
Président Fédération SEPANSO Landes
Secrétaire Général Fédération SEPANSO Aquitaine
1581 route de Cazordite - 40300 Cagnotte
+33 5 58 73 14 53
Georges.cingal@orange.fr
<http://www.sepanso40.fr>